

CONSEIL DE QUARTIER NORD

Compte rendu de la réunion du mardi 26 mars 2024

Lieu : L'Argos

Heure de début : 19h00 Heure de fin : 20h30

Diffusion : Membres du conseil de quartier, Jean Jacques LE COQ élu référent Quartier Centre – Fabienne Vaugarny élue référente Quartier Ouest – Monsieur le Maire.

<u>Membres du Comité</u>	
SILOU César, élu référent	Présent
JOBERT Jean-François	Présent
LAZRAK Rachid	Absent
LAZZERINI Marine	Présente
LAZZERINI Nicolas	Excusé
LE DUC Raphael	Présent
LEROY Annick	Absente
NIKATE Moussa	Absent
PARADIS Chantal	Présente
WENKER Alain	Présent

Désignation du secrétaire de séance

Jean-François JOBERT est désigné secrétaire de séance.

Monsieur Jean Jacques Le Coq est présent à la réunion essentiellement consacrée aux problématiques de sécurisation des voies publiques en lien avec une circulation apaisée dans la ville. Mr Le Coq indique aux membres présents qu'un diagnostic a été effectué dans le quartier « Centre » de la ville afin de recueillir l'avis des membres de ce quartier notamment sur l'optimisation de la vitesse de circulation dans les différentes rues de ce quartier.

Mr Le Coq souhaite recueillir l'avis et propositions des membres de notre Comité relatifs à l'adaptation de la vitesse de circulation dans les rues de notre quartier ainsi que les aménagements à mettre en place pouvant contribuer à la sécurisation et l'amélioration de la fluidité de la circulation.

A ces fins, un plan de la ville avec un « zoom » du quartier Nord est remis aux membres du Comité avec indications de la vitesse limite autorisée actuellement en vigueur pour l'ensemble des rues (50 km/h, 30 km/h et 20 km/h aux abords des écoles).

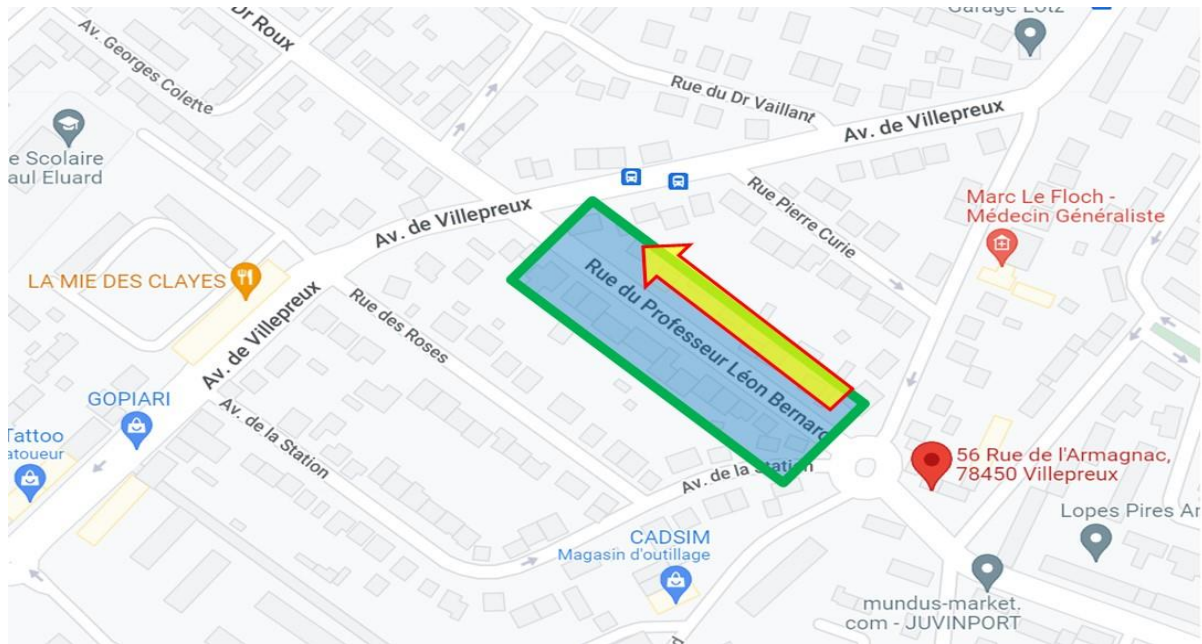
Les membres présents s'accordent sur la généralisation à l'ensemble des rues du quartier Nord d'une vitesse limitée à 30 Km/ à l'exception du maintien à 20 km/h aux abords des écoles et au rétablissement d'une vitesse de 50 km/h Chemin des Vignes sous réserves d'aménagements spécifiques pour la circulation à vélo compatible avec les déplacements des piétons notamment au niveau du passage du pont de chemin de fer.

Parmi les différentes propositions évoquées par les membres présents :

1/ celle relative à la mise en place d'un sens unique de la rue du Professeur Léon Bernard dans le sens de circulation (la plus conséquente) Villepreux (du rond-point Léon Bernard) vers Les Clayes (Rue du Dr Roux) est remis à l'ordre du jour.

Un questionnaire initié par C. Paradis en juin 2022 auprès des résidents de la rue du Professeur Léon Bernard faisait ressortir une nette majorité des répondants favorables à une mise en sens unique de cette artère.

Cette hypothèse suppose que les véhicules en provenance de la rue du Dr Roux et souhaitant se rendre vers le rond-point Léon Bernard devront contourner le sens interdit par un itinéraire de délestage via soit la rue des Roses (qui pourrait être mise en sens unique à cette occasion), soit l'avenue de la station, soit la rue Pierre Curie ou bien encore l'avenue Henri Dunant (Villepreux). (cf. plan ci-après).



Dans cette optique, une proposition de questionnaire sera élaborée par C. Paradis en s'appuyant sur le questionnaire de juin 2022 précité) pour diffusion élargie auprès des habitants l'ensemble des rues impactées par la mise en sens unique de la rue du Professeur Léon Bernard afin de recueillir leurs avis et souhaits.

2/ mise en sens unique de l'avenue des Coquelicots, de l'avenue de l'Epine Vinette et de l'avenue des Bleuets (impact éventuel pour le Garage Peugeot).

3/ mise en sens unique éventuel de la petite avenue, de l'avenue des Glaneuses, de l'avenue du Bel Air et de l'avenue de la Plaine. A noter que la circulation dans ces 4 rues est assez restreinte.

Concernant ces deux derniers points, à l'instar de la rue du Professeur Léon Bernard, R. Le Duc et JF Jobert vont se rapprocher pour élaborer un questionnaire pour diffusion auprès des habitants des différentes rues impactées par ces propositions de modification de circulation.

Par ailleurs, JF Jobert signale que certains véhicules circulent à vitesse excessive Chemin des Nourrices, vitesse incompatible sur cette voie ou la circulation automobile est peu importante et essentiellement empruntée par des promeneurs (souvent accompagnés de jeunes enfants) et des sportifs (cycliste, joggeurs...).

Balade de quartier

Mr Le Coq propose d'organiser prochainement (17, 18 ou 19 avril) une balade pour réunir les membres du conseil du quartier Nord afin d'évoquer ces sujets et visualiser ces propositions sur le « terrain ».

Prochaine réunion du conseil du quartier Nord : non fixée